



Sources des données et méthodes de l'indicateur sur les tendances mondiales des aires protégées

Août 2014

Référence suggérée pour ce document : Environnement Canada (2014) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Sources des données et méthodes de l'indicateur sur les tendances mondiales des aires protégées. Consulté le *jour mois année*. Disponible à : www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=fr&n=9DD79AE8-1.

ISBN : 978-0-660-22525-8

N° de cat. : En4-144/10-2014F-PDF

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement Canada
Informatique
10, rue Wellington, 23^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-997-2800
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Télécopieur : 819-994-1412
ATS : 819-994-0736
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photos : © Environnement Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement, 2014

Also available in English

1 Introduction

L'indicateur sur les tendances mondiales des aires protégées (<http://ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=fr&n=9DD79AE8-1>) fait partie du programme des Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement (ICDE) (<http://www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=fr&n=47F48106-1>) qui fournissent des données et des renseignements permettant d'effectuer le suivi du rendement du Canada à l'égard d'enjeux clés en matière de durabilité de l'environnement.

2 Description et logique de l'indicateur sur les tendances mondiales des aires protégées

2.1 Description

L'indicateur sur les tendances mondiales des aires protégées présente la superficie totale d'aires terrestres et marines protégées à des fins de conservation par rapport au total des aires terrestres et marines dans dix pays différents. Les renseignements sur les aires protégées sont recueillis, analysés et diffusés par la base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA pour *World Database on Protected Areas*) afin d'appuyer un certain nombre d'initiatives internationales de production de rapports. La WDPA est un projet conjoint du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ) et de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Il s'agit de la base de données de la liste des aires protégées des Nations Unies.

Selon la définition reconnue à l'échelle internationale, une aire protégée est « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ». ¹

Une évaluation annuelle est menée par le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du PNUÉ (PNUÉ-WCMC) pour soutenir la production de rapports sur les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et les cibles de la Convention sur la diversité biologique.

2.2 Logique

L'indicateur présente les aires protégées et la proportion du territoire protégé dans dix pays sélectionnés, dont le Canada. La protection d'une aire terrestre et marine est une mesure prise par les humains pour répondre à la perte de la biodiversité et de l'habitat naturel. La comparaison porte sur les pays membres du G8 (Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique, Canada, Allemagne, France, Japon, Royaume-Uni, Italie), l'Australie (dont la population, la densité de population et la superficie s'apparentent à celles du Canada) et la Suède (qui présente un climat similaire). Les différences entre les estimations des aires nationales protégées de la WDPA et celles du Canada sont principalement dues au délai dans l'intégration des données canadiennes dans la WDPA. Il existe également des différences significatives dans l'approche analytique.

¹ Dudley N (éd.) (2008) Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées. UICN, Gland (Suisse), page 10. Consulté le 26 mai 2014. Disponible à : <https://portals.iucn.org/library/node/9244> .

3 Données

3.1 Sources des données

La WDPA contient des données provenant d'organisations gouvernementales et non gouvernementales. L'indicateur a été créé à partir d'éléments d'une analyse sommaire de la WDPA effectuée en 2013 par l'UICN et le PNUE-WCMC en vue d'évaluer les progrès réalisés pour atteindre l'objectif 7 (Assurer un environnement durable) des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Une partie de cette analyse sommaire est disponible sur le site officiel des Nations Unies sur les Indicateurs OMD (<http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx>); on notera que les données relatives aux aires marines du tableau en ligne ne portent que sur les eaux territoriales.²

La superficie totale des aires marines protégées est tirée de la Carte officielle des AMP (http://www.protectplanetoccean.org/official_mpa_map) de la WDPA (2013), UICN et PNUE-WCMC.

3.2 Couverture spatiale

La couverture est mondiale.

3.3 Couverture temporelle

La WDPA est continuellement mise à jour et est accessible sur le site protectedplanet.net (<http://www.protectedplanet.net>). Les renseignements relatifs aux aires protégées individuelles comprennent la date de leur mise en place.

3.4 Exhaustivité des données

La WDPA est compilée par le PNUE-WCMC à partir des données fournies par les autorités des aires protégées selon le type de gouvernance de l'aire protégée. Par exemple, les organismes gouvernementaux fournissent des données concernant les aires protégées fédérales, les organismes infranationaux fournissent des données concernant les aires infranationales, les organisations non gouvernementales peuvent fournir des données concernant les aires protégées qu'elles possèdent ou qu'elles gèrent, les collectivités peuvent fournir des données concernant les aires qu'elles protègent et qu'elles gèrent, etc. La capacité, les méthodes et les formats de gestion des données varient en fonction des fournisseurs de données et au sein de ces derniers; ainsi, la WDPA représente une mosaïque de données provenant d'un système d'information géographique (SIG) à divers niveaux d'exhaustivité, de résolution et de qualité. Les données acceptées par la WDPA doivent respecter une norme minimale (http://old.unep-wcmc.org/world-database-on-protected-areas-wdpa-data-standards_966.html).

Les aires protégées dont on ignore l'emplacement et/ou l'étendue sont exclues de l'analyse et des statistiques du SIG. Les aires protégées dont on ignore l'année de création sont incluses dans l'analyse et les statistiques du SIG pour chacune des années déclarées de l'année la plus éloignée à la plus récente.

² La mer territoriale est définie comme étant une bande de mer pouvant s'étendre jusqu'à 12 milles marins au large du littoral. Pêches et Océans Canada (2014) Le patrimoine océanique du Canada : une description des zones maritimes du Canada. Consulté le 25 avril 2014. Disponible à : <http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/canadasoceans-oceansducanada/marinezones-zonesmarines-fra.htm#True>.

Les analyses de la protection marine sont réalisées pour la mer territoriale et la zone économique exclusive³ de chaque pays, ainsi que pour les océans à l'échelle mondiale; on ne tient pas compte des zones revendiquées du plateau continental. Les territoires et les mers faisant l'objet d'un litige qui sont couverts par des aires protégées sont inclus en tant que groupe séparé et sont compris dans les totaux mondiaux, mais pas dans les statistiques nationales. De même, les Grands Lacs, la mer Caspienne et la mer d'Aral sont exclus des statistiques nationales, mais pas des totaux mondiaux.

Les réserves du Programme sur l'homme et la biosphère ont été exclues sur la recommandation du Programme sur l'homme et la biosphère de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Seules les aires centrales des réserves du Programme peuvent être considérées comme protégées. Ces zones ne sont pas bien définies dans la WDPA et l'effet de leur exclusion est minime, car elles chevauchent souvent d'autres types d'aires protégées.

3.5 Actualité des données

Les statistiques ont été compilées pour le Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement de 2013 (<http://mdgs.un.org/unsd/mdg/News.aspx?ArticleId=75>). La version d'octobre 2012 de la WDPA a été utilisée dans le cadre d'une analyse spatiale des séries chronologiques de la couverture des aires protégées de 1990 à 2012.

4 Méthodes

La WDPA repose sur un système d'information géographique (SIG) qui emmagasine de l'information sur les aires protégées, incluant leur nom, type, date de désignation et l'aire documentée, ainsi que leur situation géographique sous la forme d'un point ou d'une limite.

Des critères de contrôle de la qualité sont appliqués afin de garantir l'uniformité et la comparabilité des données de la WDPA. Les nouvelles données sont validées par le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du PNUE (WCMC) en concertation avec la Commission mondiale des aires protégées, le fournisseur des données ainsi que des spécialistes locaux. Les écarts entre les données figurant dans la WDPA et les nouvelles données sont corrigés lors d'échanges avec les fournisseurs de données. Les données traitées et validées sont pleinement intégrées dans la WDPA publiée une fois qu'elles ont été approuvées par le fournisseur de données et qu'une permission officielle a été obtenue par l'intermédiaire d'une entente relative à la contribution de données.

Les valeurs présentées dans le présent document reposent sur l'analyse des objectifs du Millénaire pour le développement effectuée par la WDPA; les valeurs brutes tirées de cette analyse ont été utilisées afin de fournir les totaux et les pourcentages des aires comme il est indiqué ci-dessous.

Totaux à l'échelle nationale

La méthodologie est fournie par la WDPA; seules les sections pertinentes pour cet indicateur sont mentionnées ici. Les aires protégées comprennent l'ensemble des aires enregistrées dans la WDPA dont on connaît l'emplacement et l'étendue, à l'exception des réserves du Programme sur l'homme

³ La zone économique exclusive est une bande de mer au-delà de la mer territoriale et adjacente à cette dernière, pouvant s'étendre jusqu'à 200 milles marins au large du littoral. Pêches et Océans Canada (2014) Le patrimoine océanique du Canada : une description des zones maritimes du Canada. Consulté le 19 mars 2014. Disponible à <http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/canadasoceans-oceansducanda/marinezones-zonesmarines-fra.htm#True>.

et la biosphère, des zones protégées en haute mer, des territoires faisant l'objet d'un litige et des aires protégées des Grands Lacs, de la mer Caspienne et de la mer d'Aral.

Une analyse spatiale a été utilisée afin d'estimer la zone totale de territoires protégés. Lorsque les limites d'une aire protégée n'étaient pas connues, mais que son emplacement et son étendue l'étaient, l'aire a été modélisée sous la forme d'une zone tampon circulaire autour de son point de localisation. Une couche d'aires protégées mondiales a été créée en combinant les limites (polygones) des aires protégées figurant dans la WDPA. Afin d'estimer l'aire protégée en 1990, une couche a été créée en combinant seulement les polygones dont la création date de 1990 au plus tard (y compris ceux dont la date de création est inconnue). Ce processus a été répété pour les années 2000, 2010 et 2012.

À ces couches d'aires protégées ont été superposées les frontières des pays, y compris les limites littorales et marines, afin d'obtenir une couverture absolue (en kilomètre carré) des aires protégées par pays, répartie en zones terrestres et marines. La superficie totale des aires protégées terrestres d'un pays ou d'un territoire a été divisée par la superficie totale du pays (incluant les eaux intérieures) afin d'obtenir une couverture relative (en pourcentage) des aires protégées. La superficie totale des aires protégées marines d'un pays a été calculée en additionnant l'ensemble des aires protégées marines et en divisant le résultat par la superficie marine totale du pays jusqu'aux limites des zones économiques exclusives afin d'obtenir la couverture relative des aires protégées marines.

Totaux à l'échelle mondiale

Les superficies totales terrestres et marines ont été obtenues à partir des couches d'aires protégées des années 1990, 2000, 2010 et 2012. Le total de la superficie des aires protégées terrestres a été divisé par la superficie de la zone terrestre à l'échelle mondiale (aires protégées nationales totales auxquelles on ajoute la zone de l'Antarctique, les territoires faisant l'objet d'un litige, les Grands Lacs, la mer Caspienne et la mer d'Aral) afin d'obtenir la couverture relative (en pourcentage) des aires protégées. De même, le total de la superficie des aires protégées marines a été divisé par la superficie de la zone marine, incluant les eaux territoriales, les zones économiques exclusives et la haute mer. Les augmentations concernant les aires protégées ont été calculées en divisant la différence dans la zone (différence entre la dernière année et l'année précédente) par la superficie totale protégée l'année précédente.

5 Mises en garde et limites

- Le degré de protection des terres et des eaux d'un pays est un indicateur utile de l'effort de conservation. Cela ne constitue cependant pas une indication de la qualité de la gestion des aires protégées terrestres et ne signifie pas que les mesures de protection sont mises en œuvre de manière efficace.
- Il existe des lacunes connues en matière de données et de connaissances pour certains pays ou régions, en raison de délais dans l'intégration des données nationales dans la WDPA et pour déterminer si une zone est conforme à la définition d'une aire protégée de l'UICN.
- L'indicateur ne comprend pas les aires de conservation non désignées se trouvant au sein des frontières nationales qui peuvent également être importantes aux fins de conservation de la biodiversité.
- La disponibilité des données, autant en termes de quantité que de qualité, s'améliore, mais cette amélioration n'est pas uniforme partout dans le monde. Les données relatives à la couverture des aires protégées terrestres sont disponibles pour plus de 220 pays ou territoires. Les données relatives à la couverture des aires protégées marines sont disponibles pour plus de 170 pays ou territoires.

- Certaines valeurs présentées ici sont différentes de celles présentées dans le Rapport sur les objectifs du millénaire pour le développement de 2013 (<http://mdgs.un.org/unsd/mdg/News.aspx?ArticleId=75>, en raison de différences dans les bases de référence. Plus particulièrement, concernant le Rapport sur les objectifs du millénaire pour le développement de 2013 : i) les pourcentages des zones terrestres à l'échelle mondiale reposent uniquement sur le territoire national (i.e. ils excluent l'Antarctique et les grandes masses d'eaux intérieures); et ii) les pourcentages d'aires marines nationales ne concernent que les eaux territoriales.

Sources de disparités entre les chiffres mondiaux et nationaux

- Le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du PNUE regroupe les chiffres mondiaux et régionaux pour cet indicateur à partir des chiffres nationaux calculés à l'aide d'analyses géographiques. Les chiffres mondiaux, régionaux et nationaux fournis par le PNUE-WCMC sont donc cohérents. Toutefois, des écarts ou des délais dans la déclaration à la WDPA des données relatives aux aires protégées nationales entraînent des disparités entre les chiffres nationaux fournis par le PNUE-WCMC et ceux des organismes nationaux.
- Pour ce qui est du Canada, l'analyse de la WDPA de 2012 utilise la version d'octobre 2010 du Système de rapport et de suivi pour les aires de conservation (SRSAC). Par ailleurs, la déclaration du Canada repose sur la somme des aires protégées officielles plutôt que sur des analyses géographiques. Enfin, l'analyse de la WDPA exclut les Grands Lacs.

6 Références et lectures complémentaires

6.1 Références

Dudley Nigel (éditeur) (2008) Guidelines for Applying Protected Area Management Categories. UICN : Gland, Suisse. Consulté le 28 octobre 2013. Disponible à : <https://portals.iucn.org/library/node/9244>.

6.2 Lectures complémentaires

- Base de données mondiale sur les aires protégées hébergée sur le site Protectedplanet.net (<http://protectedplanet.net/>)
- Protect Planet Ocean (<http://www.protectplanetocan.org/>)

www.ec.gc.ca

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement Canada

Informathèque

10, rue Wellington, 23^e étage

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800

Télécopieur : 819-994-1412

ATS : 819-994-0736

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca